

# UNION DES COMORES

*Unité - Solidarité - Développement*

*Président de l'Union*

Moroni, le 09 JAN 2023

**DECRET N° 23-008 / PR**

Chargeant la Ministre LOUB YACOUT ZAIDOU, de la Suppléance du Président de l'Union des Comores.

**LE PRESIDENT DE L'UNION,**

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°22-038/PR du 09 MAI 2022, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

**DECRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Durant son séjour à l'Extérieur, la Suppléance du Président de l'Union des Comores, est assurée par la Ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre.

**ARTICLE 2** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

**AZALI Assoumani**

